L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 9 AOUT 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE MATIN, 9 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et bonneterie.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—terrain avec bâtisses et améliorations, sis rue Craps, entre Poëtes et Enghien.

ATTENTION!

Propriété améliorée à l'encan par le shérif:

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième district de cette ville, rue de Craps, entre celles des Poëtes et d'Enghien.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Affaires de France.

L'affirmation si nette et si franche du maréchal Mac-Mahon, contenue dans son dernier message à l'Assemblée, a produit un effet salutaire sur ceux des députés qui n'étaient pas complètement égarés par l'esprit de parti.

Devant la détermination si clairement exprimée par le maréchal de faire respecter par tous le pouvoir qui lui avait été confié pour sept ans, la majorité s'est retrouvée constituée comme par enchantement et elle a repoussé, tour à tour, la proposition Casimir Périer pour l'adoption de la république comme forme permanente de gouvernement, la proposition pour la dissolution de l'Assemblée et la motion pour la levée de l'état de siége.

Par ces votes l'Assemblée a réaffirmé le septennat et elle a pris, virtuellement, l'engagement d'organiser les pouvoirs du maréchal. La question est de savoir si la même majorité se retrouvera unie lorsqu'il s'agira de procéder à cette organisation.

L'Assemblée, après avoir voté le budget, s'est ajournée du 5 août jusqu'au 30 novembre. Quatre mois vont donc s'écouler avant qu'elle se réunisse de nouveau. Pendant cette période, les députés pourront, en se retrouvant en contact avec leurs constituants, se rendre compte de l'état des esprits dans leurs départements respectifs et s'assurer des besoins et des vœux réels du pays. Il est vrai que peu d'entr'eux profiteront de ce qu'ils verront et entendront, car, chez un grand nombre de membres de l'Assemblée, l'esprit de parti semble poussé jusqu'au vertige. Les républicains comme les légitimistes sont loin d'avoir désarmé, et M. Gambetta, au nom des premiers, M. le marquis de Franclieu au nom des seconds, ont déclaré qu'ils continueraient la lutte en faveur de la forme de gouvernement qu'ils préfèrent respectivement.

L'agitation ne cessera donc pas entièrement avec l'ajournement de l'Assemblée mais nous croyons que cette agitation ne pourra que nuire aux partis qui la provoqueront.

La grande majorité de la population en France doit être fatiguée jusqu'à l'écœurement, de ces stériles luttes des partis, et dégoûtée du manque absolu de patriotisme de ces politiques ambitieux qui ne songent qu'à leur petite église et qui ne veulent pas comprendre qu'une nation, aussi cruellement éprouvée que l'a été la France depuis quatre ans, aspire avant tout au repos, et qu'elle est prête à se ranger sous la direction de l'homme ou du parti qui le lui offrira.

Le septennat qui a été imaginé comme une trève entre les partis, trève si peu respectée par eux—vient d'acquérir, grâce à la fermeté du maréchal, un caractère de fixité, qui a grandement rassuré les esprits et la Bourse, thermomètre de la confiance publique (en dépit des railleries faites à ce sujet) a constaté ce retour à la confiance par une hausse continue. Les rentes 3 pour cent qui sous M. Thiers étaient entre 50 et 55, ont atteint au chiffre de 63.95.

La France sait maintenant qu'elle a un chef du Pouvoir Exécutif sur lequel elle peut compter pendant plus de six ans encore et, dans les circonstances où se trouve l'Europe, six années constituent une période d'assez longue durée, car les événements marchent vite. Il est vrai que tant que l'assemblée actuelle siégera, le gouvernement du maréchal sera entravé par les intrigues et les coalitions parlementaires, mais le maréchal a son plan bien arrêté et à la rentrée de la Chambre, il insistera pour le passage immédiat des lois constitutionnelles que ses ministres vont préparer pendant les vacances. Après le vote de ces lois et l'adoption d'une loi électorale, la dissolution sera inévitable et la France aura enfin un gouvernement normal à la place de ce gouvernement à 750 têtes qui a donné, depuis trois ans, le triste spectacle de discordes que les malheurs de la patrie rendaient plus affligeantes encore.

L'organisation du septennat n'aura pas pour effet l'abdication des partis, mais en ajournant leurs prétentions, elle tempérera l'ardeur de leurs efforts; elle permettra à la France d'étudier le jeu d'une institution provisoire qui tiendra à la fois de la république et de la monarchie; et, après six années de fonctionnement de cette institution mixte, le pays pourra décider, avec plus de calme et de réflexion, de la forme permanente de gouvernement qui lui conviendra le mieux. Voilà ce que tous les gens sages et sensés qui n'ont ni le fétichisme du droit divin de la royauté, ni celui de la république, devront se dire et voilà ce qui devra leur faire accepter le septennat avec un sentiment de sécurité pour le présent et d'espérance pour l'avenir.

Etre gouverné par des patriotes et des honnêtes gens, n'est-ce pas là le grand *desideratum* pour une nation, dans les temps de troubles et d'épreuves? Et alors qu'importe le nom, si la chose est bonne? Le but de tout gouvernement est le bonheur du peuple, et le gouvernement qui assure l'ordre et la tranquillité à l'intérieur en même temps que la dignité et la sécurité à l'extérieur, n'a-t-il pas droit au respect de tous, même de la minorité qui n'a pas participé à sa création?

Nous croyons au patriotisme du maréchal Mac Mahon, à son honnêteté, et nous pensons que si ses pouvoirs étaient définitivement organisés, son gouvernement accomplirait plus pour le bien de la France que tous les bavardages politiques des tribunes révolutionnaires et toutes les intrigues des courtiers de l'ancien régime.

LA RELIGION DU PROGRÈS.—Tel est le titre d'un petit volume que vient de publier à New-York, M. L. Cortambert, ancien rédacteur de la *Revue de l'Ouest*, de Saint-Louis, et actuellement, croyons-nous, rédacteur du *Messager Franco-Américain*. M. Cortambert est plus qu'un écrivain de talent, c'est un penseur et un philosophe animé d'une foi ardente dans le progrès de l'humanité. Ses idées touchent parfois à l'utopie, mais c'est l'utopie d'un esprit honnête et sincère, amoureux du bien et qui cherche son idéal jusque dans des sphères éloignées du monde réel. M. Cortambert est spiritualiste et croit fermement à une vie future, dans laquelle l'individualité humaine continuera à se perfectionner. Si la religion du progrès repose en partie sur des illusions, il faut reconnaître que ces illusions ont le mérite d'être consolantes. L'ouvrage de M. Cortambert mérite à tous égards d'être signalé à l'attention des penseurs.

Nous reprenons nos exhortations.
N'est-ce pas aujourd'hui dimanche?
Rappelez-vous qu'à la Loterie
On gagne souvent, souvent,
A la Loterie de la Louisiane.
Nous reprenons nos exhortations.
N'est-ce pas aujourd'hui dimanche?
Rappelez-vous qu'à la Loterie
On gagne souvent, souvent,
A la Loterie de la Louisiane.

LA MAISON DANZIGER.—Cette maison est toujours une des premières disposées à faire profiter au public du bon marché qu'elle sait obtenir elle-même dans les encans du Nord. Elle publie aujourd'hui dans l'*Abeille* une annonce qui donne une excellente idée des articles qu'elle offre ainsi aux dames et aux acheteurs en général. Nous remarquons dans la liste des rubans, des tweeds, des corsets, des soieries, etc.

PIANOS.—Si voulez acheter un piano, vous allez au magasin de M. Louis Grunewald, vous êtes sûr de trouver ce qu'il vous faut, ou vous ne le trouverez jamais. M. Grunewald vend, en outre, des pianos, à toute espèce de conditions, au comptant, à crédit, par location et payments mensuels, ou encore par échange.

VALSE.—Nous avons reçu un exemplaire d'une jolie valse intitulée "Sultane" et composée par Mlle Marie Herr, jeune pianiste dont le talent déjà remarquable a été applaudi dans plusieurs concerts. Cette première composition fait honneur au goût musical de Mlle. Herr.

MERCERIES.—M. Asbury qui a transféré son fonds de merceries, rubans et articles de fantaisie au No 98 de la rue Royale, annonce qu'ayant ainsi diminué ses frais d'établissement il pourra céder ses articles à bien meilleur marché que de coutume. Nous engageons donc les dames à aller les examiner.

TAXES DE LA VILLE.—Les personnes qui ont des taxes arriérées à payer à la ville feront bien de s'adresser à MM. E. H. Levy et Cie, 126 rue Gravier. Ces messieurs, que nous leur recommandons, se chargeront du paiement de leurs taxes aux conditions les plus avantageuses.

RARE OCCASION D'ACHAT DE MEUBLES A BON MARCHÉ. Pour trouver cette occasion, il faut se transporter au magasin de M. Jas. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, où vous pourrez examiner un très bel assortiment de meubles de tout genre, solidement travaillés et fort élégants. M. Hubbard s'est fait une réputation qui lui vaut un grand succès et il exploite ce succès d'une manière profitable au public.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la maison F. Charpaux & Cie., rue Royale No 9 qui sera prête, au commencement de la saison d'automne, à exposer un magnifique assortiment d'instruments de musique américains ou importés de l'étranger. On y trouvera des pianos venus des fabriques les plus célèbres du monde et un choix de musique des plus complet et des plus soigné. La maison s'est déjà fait un nom très enviable sur notre marché et nous ne doutons pas que les importations qu'elle nous annonce ne mette le sceau à sa bonne réputation.

A la Loterie de la Louisiane,
Les tirages se suivent et se ressemblent;
Presque tous les lots sortent.
A la Loterie de la Louisiane,
Les tirages se suivent et se ressemblent;
Presque tous les lots sortent.
A la Loterie de la Louisiane,
Les tirages se suivent et se ressemblent;
Presque tous les lots sortent.
Tâchez donc d'en gagner un.

Un assortiment entièrement nouveau de véritable "Jais anglais", en parures, bracelets, boucles, vinaigrettes, colliers, chaînes de montres, croix, &c., chez Zimmermann, 129, rue du Canal.

GRANDE OCCASION POUR ACHETER DES MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ.—C'est M. J. Turcotte, rue du Canal 158, qui offre cette rare occasion de bon marché. Il veut absolument écouler ses articles légers dans le courant de cette semaine, car il attend incessamment des articles plus étoffés auxquels il lui faudra réserver une large place.

RÉCLAMATIONS CONTRE LE GOUVERNEMENT DES ETATS UNIS.—Ceux qui ont à exercer de telles réclamations peuvent les recouvrer en employant le ministère de M. J. G. Eustis, avocat et commissaire des Etats-Unis, rue Carondelet, No 33.

FRUITS DE CALIFORNIE.—M. J. M. Noriel, au coin des rues Camp et Canal, annonce aujourd'hui qu'il vient de recevoir un assortiment magnifique de fruits de toute espèce, et de fruits délicieux, qu'il vend à des prix aussi modérés que partout ailleurs. Il a aussi des thés extraordinaires de choix, importés directement et qu'il peut céder à 50 cents la livre et au-dessus. Voyez l'annonce.

BEAUX MEUBLES ET MEUBLES A BON MARCHÉ.—Pour trouver ce double avantage, il faut se rendre au magasin de M. Jos. Hubbard, à l'encoignure des rues Remparts et Perdido. Nous pouvons donner aux personnes qui tiennent maison, et qui veulent acheter des meubles, la certitude qu'elles seront satisfaites, si elles veulent prendre la peine d'aller faire la visite que nous indiquons. Les meubles de M. Hubbard sont élégants et très solides.

Pour "allonger" la vie, on achète une "Longines", ces montres célèbres en boîtes or ou argent que Zimmermann offre à des prix très raisonnables.

ASSESSMENT NOS. 168 ET 169.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort de Titty Fernon et de J. F. G. Grace, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association" rue du Camp No. 19.

—M. Gladstone a adressé la lettre suivante à miss Lydia Becker, de Manchester, en réponse à un mémoire signé de plus de dix-huit mille femmes du Royaume-Uni, demandant à l'ex-premier ministre de donner son appui au bill qui propose de supprimer les incapacités électorales des femmes:

21, Carlton House-terrace, 14 juillet.

Madame, j'ai l'honneur de vous accuser réception du mémoire signé par des noms de tant de distinction et par un si grand nombre de personnes, relativement aux incapacités légales des femmes. Je ne retire aucune des déclarations que j'ai faites au Parlement pendant les années précédentes sur cette importante question, et je suis heureux de constater que, déjà dans une ou deux occasions, des dispositions sujettes à des objections ont été rayées de nos lois. Mais je me borne à vous faire cette déclaration générale et réserve les explications plus précises que j'aurais à donner pour une occasion favorable et pour ma place au Parlement.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très obéissant et très humble serviteur.

W. E. GLADSTONE.

TRAVAUX DE L'ÉTAT-MAJOR ALLEMAND.—Nous lisons dans l'*Avenir militaire*, que M. de Moltke a prescrit au grand état major allemand, en prévision d'une mobilisation, d'arrêter complètement un état des ordres de marche pour les troupes et tous les services de l'armée sur les routes et chemins de fer, au cas où une déclaration de guerre viendrait à surgir subitement.

Ces ordres de marche, approuvés par le feld-maréchal prussien avant son départ pour les eaux de Ragatz, en Suisse, sont établis pour les trois éventualités de guerre suivantes:

1° L'Allemagne seule, contre la France seule;

2° L'Allemagne seule, contre la Russie et la France;

3° L'Allemagne alliée à l'Autriche, contre la Russie le Danemark et la France.

Le travail qu'a établi le grand état-major indique minutieusement, pour tous les trois cas spécifiés, le lieu d'embarquement de chaque corps, qu'il suit dans toutes les phases de son transport jusqu'à la frontière de façon à ce que la mobilisation des troupes s'opère à l'avenir avec une rapidité *blitzschnell* (foudroyante).

Les délégués de quatre-vingt journaux républicains de province se sont réunis dernièrement à la Rochelle.

Le projet de syndicat de la presse républicaine départementale a été réservé. Vu l'urgence, la délégation a constitué une commission chargée de prendre en main les intérêts professionnels de la presse départementale vis-à-vis de la commission extraparlementaire qui prépare une loi sur la presse et vis-à-vis des commissions parlementaires qui pourront être chargées de l'examiner.

La commission a été constituée ainsi:

MM. Massicault, rédacteur en chef de la *Charente*, président; Marteau, rédacteur en chef du *Journal du Hâvre*, et Siret, rédacteur en chef du *Courrier de la Rochelle*, vice-présidents; Edouard de Pompéry, du *Phare de la Loire*, trésorier; Delabrousse, du *Progrès du Nord*, secrétaire.

UNE CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

NAVIGATION DU FLEUVE.

En nous occupant de la construction du port de la nouvelle métropole de la Louisiane nous avons dit, en passant, que les ouvrages coûteux, tels que les wharfs d'aujourd'hui, n'étaient point requis. Ceci s'explique aisément par la grande profondeur des eaux que l'on trouve vis-à-vis de notre ville, laquelle a conservé jusqu'à cette époque de 50 brasses et au delà. Dans les anses où le courant du fleuve approche de plus près, les bords de son rivage fournissent nécessairement un atterrage très commode, même pour les plus gros bâtiments, et voilà pour quelles raisons notre port offrait les plus grandes facilités à la navigation sans aucun travail extraordinaire.

Ce n'est que depuis qu'une partie de la batture d'en haut a envahi le site de notre port, que quelques travaux en pilotis ont été trouvés indispensables d'après l'opinion des ingénieurs, et encore ne sommes nous bien sûrs que ces mêmes travaux n'auraient pas pu être remplacés plus avantageusement par des wharfs flottants, approchés de nos levées et qui se seraient élevés ou abaissés d'eux-mêmes par l'effet des eaux du fleuve.

Dans toutes ces considérations pour la construction de travaux du port, [illegible] des pilotis dans une vase [illegible] de permanant ou ce que l'on désirerait être ainsi.

C'est à l'entrée de notre fleuve, à la Passe Sud, où on avait d'abord construit des ouvrages assez conséquents, auxquels on donnait le nom de la Balise, que l'on a pu constater l'inutilité de toutes ces entreprises, visant à une permanente stabilité dans les constructions au voisinage du courant du Mississippi. Non-seulement l'action incessante des eaux de ce courant contribue à rendre toute permanence de ces ouvrages à peu près impossible, mais encore les coups de vents, les orages et autres effets de notre température tropicale occasionnent un changement continuel et quelque fois très-violent.

Avant l'introduction de la vapeur dans notre fleuve, comme moteur des bâtiments les plus considérables, il y avait presqu'une impossibilité de vaincre la force du courant, dans les saisons d'eaux hautes; et nos premiers navigateurs, comme on peut le lire dans les récits des voyageurs, mettaient quelque fois un mois pour se rendre de l'embouchure du Mississippi à la Nouvelle-Orléans.

Le Page Du Prats qui nous a donné une description de la Louisiane dans ces premiers temps, nous fait connaître qu'il avait lui-même inventé une machine par le moyen de laquelle un bâtiment pourrait se passer de voiles et de touage et faire le trajet de la Balize à la ville en moins de huit jours.

Il ne nous donne pas d'autres détails sur son invention, estimée sans doute fort avantageuse dans ce temps-là, mais qui, à côté de notre remorquage à vapeur, faisant cette même distance dans les douze heures, n'est plus d'aucun poids dans la balance. Si donc par la vapeur nous avons pu dompter la force du courant de notre fleuve, il importe maintenant de considérer de quelle manière nous pouvons continuer nos efforts pour améliorer notre navigation, qui rencontre encore bien des obstacles, comme nous allons le voir par le récit de ce qu'étaient, à la découverte de notre Delta, les obstructions naturelles de nos cours d'eaux dans le bas du fleuve, comme ailleurs, et qui nuiraient considérablement aux affaires de notre ville.

Le gouverneur d'Iberville, dans sa correspondance avec le ministre de la marine, dit, en parlant de l'entrée de la passe, par où ils avaient pénétré dans le Mississipi, que les bouches de ce fleuve formidable ne présentaient nullement l'aspect d'une masse d'eau pareille; que sur la barre ils avaient trouvé à peine une dizaine de pieds de profondeur; que les grands troncs d'arbres, amenés par le courant d'en haut, obstruaient presque partout le passage et que c'est cette difficulté à trouver sur une côte basse, et à fleur d'eau, parmi les roseaux et les bancs de vase, l'embouchure du fleuve, qui a fait donner, par les pilotes du golfe du Mexique, le nom du fleuve caché ou escondido.

Dans le printemps aux eaux hautes, le courant de ces masses eaux, se projetent en avant dans la mer; mais aux temps d'hiver et d'automne les eaux vertes de cette dernière prennent le dessus, et colorent alors le courant jusque vers la Nouvelle-Orléans, comme nous l'avons vu bien souvent de nos jours.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal emploie les meilleurs horlogers, et l'on peut se fier aux montres réparées et réglées par eux.

Cette fois c'est pour le 22 août;
Rappelez-vous cette date.
Cette fois c'est pour le 22 août;
Rappelez-vous cette date.
Cette fois c'est pour le 22 août;
Rappelez-vous cette date.
Cette fois c'est pour le 22 août;
Rappelez-vous cette date.
Prenez votre billet de loterie;
Vous gagnerez certainement un prix.

ALSACE-LORRAINE.

On lit dans le *Journal de Strasbourg* du 15 juillet:

"Samedi dernier, entre neuf et dix heures du soir, une scène déplorable s'est passée sur la route de l'Hôpital. Deux honorables habitants de cette partie de notre banlieue, MM. Mertz et Riebel, venaient de faire terminer une construction qu'ils élèvent dans leur propriété, sise route de l'Hôpital, 14. Selon la tradition, ils avaient convié les ouvriers qui avaient travaillé à cette construction à une petite fête qui consistait modestement en quelques verres de bière.

"A neuf heures et demie, les ouvriers s'apprêtèrent à rentrer chez eux. A peine avaient-ils mis les pieds dans la rue, qu'on entendit le bruit de rixes et de disputes, et l'on vit quelques ouvriers aux prises avec des uhlans qui venaient de sortir d'une auberge voisine. Les militaires paraissaient vivement excités; ils avaient tiré leurs sabres et frappaient aveuglément de tous côtés.

"Quelques-uns des ouvriers, des apprentis surtout, revinrent en courant vers la maison Mertz et Siebel, poursuivis par des soldats. Sous la porte de la cour se tenait le nommé Heintz, maître charpentier, un vieillard de soixante à soixante-dix ans, qui assistait en spectateur inoffensif au scandale de la rue. Les soldats fondirent sur lui, et le malheureux reçut un coup de sabre au bras et un autre coup qui lui fendit la tête.

"Heintz tomba sur le sol et fut immédiatement recueilli par MM. Mertz et Riebel, qui se hâtèrent de fermer la porte et de la verrouiller. Mais trois uhlans l'enfoncèrent et se ruèrent dans la cour. Le sieur Riebel alla vers eux pour essayer de les calmer, mais il fut frappé, lui aussi, et reçut quatre blessures. Le sieur Mertz s'était réfugié dans la cave; un voisin qui se trouvait avec lui s'était sauvé dans une écurie.

"Heintz et Riebel ont dû être transportés à l'hôpital. Sur la route, un maçon nommé Heitzmann avait été blessé à la tête et dut également être admis à l'hôpital; un autre ouvrier, nommé Jean Hugel, blessé lui aussi, a pu regagner son domicile après s'être fait panser à l'hôpital."

—On annonce l'arrivée à Paris d'une caravane de Lapons qui ont l'intention de visiter la capitale.

Ces indigènes, au nombre de deux cents environ, seraient au grand nombre des notabilités du pays.

On les attend à Lyon, d'où ils se rendront directement ici.

Les Lapons se trompent s'ils croient produire ici un effet de surprise.

La politique nous a blasés sur les petits hommes.

—*Une perle!*—Nous la recueillons soigneusement dans un roman-feuilleton que publie un de nos confrères:

Il n'était pas loin de minuit; les rues se faisaient désertes; dans l'encoignure d'une porte cochère, trois individus de sexes différents s'agitaient et discutaient avec véhémence.

Trois individus de sexes différents?

Probablement un homme, une femme et.... un auvergnat!!!

Et dans la conclusion:

Le misérable VIT enfin sa tête tomber sur l'échafaud.

Ce misérable était sans doute doué de la double vue.

—Un fait prodigieux s'est produit en Autriche, pendant la nuit du 3 au 4 juillet, au bourg Dejoin, dans l'arrondissement de Volen-le-Roumain.

Ce bourg s'est affaissé, ou plutôt s'est enfoncé jusqu'à une profondeur de 5 mètres. La population, avertie depuis quelques jours, par d'étranges bruits souterrains, avait pu se sauver à temps.

Chose étonnante, les églises, les maisons, etc., sont restées à leur place et n'ont souffert aucun dommage.

La fabrique Zimmermann étant complètement restaurée, les réparations de bijoux seront faites promptement et à des prix très raisonnables.

—Tous les journaux ont parlé de l'astre chevelu qui, depuis un mois, attire tous les regards vers la voute céleste; nous avons nous-mêmes donné, dès les premiers jours de son apparition, quelques détails sur les phases de sa course, et annoncé qu'il disparaîtrait de notre ciel vers le 20 juillet. Il nous semble intéressant aujourd'hui de rappeler comment le célèbre chirurgien Ambroise Paré décrit la comète de 1528:

"Cette comète étoit si horrible et si espouvantable, elle engendroit si grande terreur au vulgaire, qu'il en mourut aucuns de peur. Les autres tombèrent malades. Elle apparoissoit estre de longueur excessive et estoit couleur de sang. A l'extrémité d'icelle, on voyoit la figure d'un bras courbé, tenant une grande espée en la main, comme si elle eust voulu frapper. Au bout de la pointe, il y avait trois estoiles. Aux deux costés des rayons de cette comète, il se voyoit grands nombre haches, couteaux, espées colorées de sang, parmi lesquelles il y avoit grand nombre de faces humaines hideuses, avec les barbes et les cheveux hérissés."

On l'a revue, cette terrible et horrifique comète! C'est la comète de Halley, qui revient tous les soixante-dix ans et n'a aucun des caractères que lui attribué l'imagination troublée du savant chirurgien de Henri II.

Amendements à la Constitution de la Louisiane.

Le Secrétaire d'Etat publie dans le journal officiel le texte des amendements proposés par la dernière Législature et sur lesquels [illegible] sera appelé à voter à l'élection de novembre 1874.

Voici le texte du premier de ces amendements:

No 1. L'émission de Bons consolidés autorisée par l'Assemblée générale de l'Etat, à sa session régulière de 1874, est par le présent déclarée créer un contrat valide entre l'Etat et chaque détenteur des dits Bons, que l'Etat n'invalidera par aucun moyen. Les dits Bons seront une obligation valide de l'Etat en faveur de tout détenteur, et aucune cour n'empêchera le paiement du principal et des intérêts des dits bons ou la levée et la perception d'une taxe dans ce but; pour assurer la levée, la perception et le paiement de cette taxe le pouvoir judiciaire sera exercé quand cela sera nécessaire.

La taxe requise pour le paiement du principal et de la dette des dits bons sera assessée et collectée chaque année jusqu'à ce que les Bons aient été payés, en principal et intérêt, et le montant sera payé par le Trésorier de l'Etat aux détenteurs des dits Bons à maturité, et aucune autre législation ou allocation ne sera requise pour les dits assessement, collection et paiement.

No 2 Dès que la dette de l'Etat aura été réduite au-dessous de 25 millions de dollars, la limite constitutionnelle restera au point le plus bas atteint, et la dette publique ne pourra plus ensuite être accrue, et cette règle restera en vigueur jusqu'à ce que la dette soit réduite à 15 millions de dollars, chiffre au delà duquel elle ne pourra être accrue. Et la taxation pour tous les objets d'Etat, excepté pour le soutien des écoles publiques, ne dépassera jamais 12 mills et demi au dollar de la valeur assessée des biens réels et personnels dans l'Etat, excepté en cas de guerre ou d'invasion.

No 3 Le revenu de chaque année dérivé de la taxation sur les biens réels, personnels et mixtes, ou des licences, sera consacré exclusivement aux dépenses de l'année pour laquelle il sera levé, à moins qu'il ne reste un excédant qui sera appliqué à l'amortissement de la dette publique. Toutes les allocations et réclamations en excès du revenu seront nulles et l'Etat n'aura en aucune manière à faire face à leur paiement.

Le second amendement propose de remplacer dans l'article 17 de la Constitution les mots "premier lundi" par ceux de "premier mardi après le premier lundi" afin de faire coïncider les élections d'Etat de la Louisiane avec les élections présidentielles.

Le troisième amendement est ainsi conçu:

Article—La ville de la Nouvelle-Orléans ne pourra, désormais, augmenter sa dette en aucune manière, ni sous aucun prétexte. Après le 1er janvier 1875, aucun certificat de dette, ni aucun mandat ne sera émis en paiement par aucun officier de la dite ville, excepté contre les sommes se trouvant comptant dans le trésor; mais ceci ne sera pas interprété de façon à empêcher le renouvellement des Bons échus au pair, ni l'émission de nouveaux Bons en échange pour d'autres Bons, pourvu que la dette de la ville ne soit pas augmentée par là, ni de façon à empêcher *l'émission de mandats de drainage ou certificats de contrat* en vertu de l'Acte No 30 de 1871, payables seulement sur les taxes de drainage et non autrement; toute personne violant les dispositions de cet article sera, sur conviction, punie d'un emprisonnement qui ne sera pas au-dessous de deux ans ni au-dessus de dix, et d'une amende qui ne sera pas moindre de $3000 ni au-dessous de $10,000.

Sec. 2. Résolu, en outre, qu'à la prochaine élection générale, les vœux des électeurs seront exprimés par bulletins imprimés ou écrits, comme suit:

"Pour l'amendement limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" ou "Contre l'amendement limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" et les dits bulletins seront comptés et les retours faits et le résultat déclaré comme dans les élections d'officiers d'Etat.

Remerciements au Dr. Hunter.

Permettez-moi de remercier le Dr. Hunter qui m'a traité avec tant de succès. Lorsque je le consultai (année 1870) je souffrais, depuis quelque temps, de l'asthme, et, d'après ce que me dirent les médecins, d'une affection pulmonaire. La médication ordinaire ne me faisait aucun bien; [illegible]

Quand je me confiai à ses soins, je pris en moi-même l'engagement de reconnaître publiquement ma guérison s'il réussissait à l'opérer, c'est ce que je fais aujourd'hui. [illegible]

Je trouvai, tout d'abord, le traitement agréable; à la première inhalation, j'éprouvai un soulagement dans les poumons. La toux, qui m'épuisait, devint bientôt moins douloureuse et finit par disparaître. L'expectoration fut plus abondante pendant quelques jours, ainsi que le docteur m'en avait prévenu, puis elle diminua comme la toux et enfin cessa. La transpiration que j'avais la nuit fut un des premiers symptômes dont je me vis délivré et je recouvrai des forces immédiatement après. L'essoufflement et l'oppression ne cédèrent pas tout de suite, mais, comme la toux, diminuèrent de jour en jour. [illegible] Mon appétit devint excellent peu après que je commençai le traitement du Dr Hunter et ma santé s'améliora bien vite.

Beaucoup de personnes qui liront ces lignes penseront sans doute que je parle trop longuement de mon cas, mais je ne saurais partager leur opinion. Je dois au Dr Hunter de pouvoir écrire sans souffrance, ce que je ne ferais pas si je ne l'avais pas consulté; de plus, je ne vois pas pourquoi j'aurais honte de m'exprimer librement quand je ne dirais pas aux victimes de la même maladie tout le bien que m'a fait le traitement du Dr Hunter. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'ajouter que le cabinet du docteur est au No 165 de la rue du Canal.

JOSEPH TORRES,
au coin des rues Melpomène et Magnolia, Nlle-Orléans, Lne.

AU PUBLIC.

A L'EDITEUR,

Monsieur—Croyant que les faits suivants intéresseront un grand nombre de vos lecteurs, je vous prie de leur accorder une place dans les colonnes de votre journal.

Il y a trois ou quatre ans, j'eus une bronchite et une inflammation chronique de l'estomac. Ces deux affections devinrent de plus en plus douloureuses avec le temps. Je souffrais beaucoup de la toux et ma respiration était gênée dès que je faisais un effort. L'estomac était toujours plein; il me faisait mal à la moindre pression et j'en étais conséquemment fort inquiet.

Il y a trois ans, on me conseilla d'aller consulter le Dr. Hunter, au No 165 de la rue du Canal. Je me confiai à ses soins avec l'intention de faire l'essai de son mode de traitement comme dernière ressource. Je suis heureux de dire que le résultat a été satisfaisant sous tous les rapports, car au bout d'un mois je me trouvai en état de cesser le traitement, tant le soulagement avait été rapide.

La maladie datait de si longtemps à l'époque où je consultai le Dr. Hunter, que je désespérais d'en guérir, attendu que les remèdes que j'avais essayés, prescrits par différents médecins, à certains intervalles, n'avaient presque rien fait sur moi. Mais je peux parler avec confiance de l'inhalation. (J'ignore ce qui me fut donné pour l'estomac, mais cela aussi me fit beaucoup de bien.) Ma santé s'est beaucoup améliorée sous tous les rapports et je crois que la bronchite a entièrement disparu. Je n'éprouve plus de gonflement dans l'estomac, et m'en rapportant à mon expérience, [illegible] que les inhalations sont ce qu'il y a de mieux pour obtenir le résultat si ardemment désiré par toutes les personnes atteintes d'affections des poumons ou de la gorge. Je n'hésite donc pas à conseiller à ceux de mes amis qui ont besoin des services d'un médecin pour les maladies de ce genre, à essayer le traitement auquel je dois tout.

CHARLES MOREL.
Au coin des rues Claiborne et Champs-Elysées.

AU PUBLIC.

Le Dr. E. B. Hunter, médecin pour les maladies de la gorge, de la poitrine et de l'estomac. Bureaux, 165 Canal. Heures de bureau, de 9 h. à 3 h. (le dimanche, de 9 h. à midi). Dans les cas qui n'exigeront pas d'attention SPÉCIALE [illegible] sera accordée gratuitement au malade.—Premières consultations gratuites.
8août—

PIANOS.

PIANOS—à vendre à une réduction de prix au comptant ou partie comptant.
PIANOS—à vendre payables à raison de $6 et au-dessus, par mois.
PIANOS—à louer, avec le privilège d'acheter.
PIANOS—réparés, accordés et échangés.
La maison ne vend que des pianos de premier ordre et toujours garantis.

LOUIS GRUNEWALD,
Entrepôt de piano, Salle Grunewald,
8août— Au No 18 de la rue Baronne

Si votre estomac est-il en mauvais état [illegible]

Décédée, samedi, le 8 août 1874, à 10 heures moins un quart du matin, à l'âge de huit mois et quatre jours, ALICE ANNA, fille de Gustave Pikard et de Cécilia Massey. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement, qui aura lieu ce matin, dimanche, 9 août, à 10 heures. Le convoi partira de l'angle des rues Bienville et Claiborne.

Décédé hier, 8 août, à 6 heures du soir, JOHN B. BLINEAU, natif de Nantes, âgé de trente-neuf ans. Les amis et connaissances des familles Blineau et Déchamps sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, au coin des rues Kerlerec et St-Claude. Les membres de la société française sont priés [illegible].

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Les membres de la dite Société sont priés d'assister aux funérailles de JN. BLINEAU, qui auront lieu aujourd'hui dimanche à 4 heures P. M.
Le convoi partira de sa dernière résidence rue St Claude encoignure Kerlerec.
De la part du Président, J. GIROD.
La Secrétaire, L. SIMON.
Nlle-Orléans, le 9 août 1874.

IN MEMORIAM.

Société de Bienfaisance Mutuelle de Portugal—Nouvelle-Orléans, 9 août 1874.—Attendu qu'il a plu au Dieu Tout-Puissant de rappeler à lui notre frère Wilson Guénard.

Il est résolu que, tout en nous soumettant au décret de la Divine Providence, nous déplorons profondément sa perte et offrons nos sympathies les plus vives à son père et aux autres membres de sa famille.

Il est de plus résolu que les présentes soient insérées dans l'Abeille et que copie en soit envoyée au père du défunt.

A. Meynier, chairman.
B. Parody.
H. Sander.
Onésié Triay.
Fen. P. Tiller.
Delphin Bienvenu, secrétaire. 9août—1f

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.—Au No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 8 août 1874.—Les membres de cette société sont informés de la mort de TITUS FERNOW, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 20 juillet 1874; et de J. F. G. GRACE, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 13 mars 1874. Ils sont requis de se présenter [illegible] au bureau des Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer [illegible] d'ici au 7 septembre 1874, à 4 heures de l'après midi.
8août—7f R. R. YOUNG, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.

17......Rue de Chartres......17
A. BROUSSEAU.
Importateur et Marchand en gros et en détail.
TAPIS—1500 rouleaux, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BRACATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, guimpe, peluche, &c. &c.
9 août—1f

Société de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de Pélican.
SÉANCE RÉGULIÈRE MENSUELLE—LUNDI courant, à 7 heures P. M. au local, 41 rue St Louis, coin Passage de la Bourse.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du Président, A. L. PERROT.
DELPHIN BIENVENU, Secrétaire. 9 août—1f

Quartier-Général Sixième Ward Rough and Ready Démocratic Club.—Tous les votants du sixième Ward qui sont enregistrés [illegible] convention de Bâton Rouge sont priés d'assister à la réunion du dit club qui aura lieu MERCREDI, 12 août 1874, à 8 heures P. M., rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon. Des affaires importantes y seront traitées.
Par ordre du président, O. MOREL.
P. D. BOURDIS, Secrétaire. 9 août—1f

Septième Ward. Tous les votants conservateurs du 7e Ward sont priés de se faire inscrire à [illegible] endroits ci-dessous indiqués et qui sont ouverts tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures de l'après midi, de 6 à 9 heures du soir: Webb's Hall, angle des rues François et Amour. Stonewall Hall, angle Chemin Gentilly et rue Laharpe. 9 août—1f

Ligue Blanche Crescent City du Sixième Ward.—Convocation spéciale de cette ligue aura lieu, à la salle de la ligue, rue des Remparts, entre les rues Hôpital et Quartier, MERCREDI, 12 du courant, à sept heures du soir. Tous les membres sont priés d'être ponctuels, des affaires de haute importance leur seront soumises.
ANATOLE A. KER, Président.
FRANK DUPLESSIS, Secrétaire.

Club Central Démocratique du Neuvième Ward.—Une assemblée de ce club aura lieu au "Wigwam," coin des rues Esplanade et Dauphine, MERCREDI, 12 courant, à sept heures et demie du soir. [illegible] sont instamment priés d'y assister. Des affaires d'une haute importance seront discutées. [illegible] et tous les membres des clubs auxiliaires du Ward sont cordialement invités à assister à la séance.
P. DUDENHEFER, Président.
JAS. J. SEGRAVE, Secrétaire. 9 août—2f

Club Mississippi.—Au Stock Landing.—Ce Club donnera son bal régulier DIMANCHE, 9 du courant. Tous les amis des membres sont invités à y assister, sans autre invitation.
7 août—1f L. FAGES, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Louisiane.—Au No. 27 de la rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 6 août 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de 8 par action a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 12 du courant.
H. GALLY, Secrétaire pro tem.
6 août—2f

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1874.—Avis est donné aux porteurs de scrip de cette Compagnie que, conformément à une résolution adoptée précédemment, des certificats d'actions au lieu du scrip ont été émis et leur seront délivrés dès qu'ils auront fait abandon de leurs certificats de scrip.
CHARLES LE BASSIER, Secrétaire.
2 juil—1m.

Quartier général 6e. Ward Rough & Ready Democratic Club.—D'après une résolution passée par ce club, les votants du 6me ward sont requis de se faire enregistrer aux endroits suivants: No. 257 Decatur et au coin des rues John et Chemin de Bayou. Les registres seront ouverts de 7 A. M. à 7 P. M. jusqu'à nouvel ordre.
Par ordre du président,
O. MOREL.
P. D. SOURDES, Secrétaire. 1août—7f

Aux votants démocrates du cinquième ward.—Les listes d'enregistrement des membres démocrates du 5e ward resteront ouvertes aux endroits ci-après indiqués:
Au quartier général, Nos 128 et 130 de la rue des Remparts, pendant sept jours—du 30 juillet au 6 août, inclusivement;
Au No 25 de la rue Ste-Anne, pendant quatre jours,—du 7 au 10 août, inclusivement;
Au coin des rues St-Pierre et Galvez, pendant quatre jours,—du 12 au 15 août, inclusivement;
Le bureau d'enregistrement sera ouvert de sept heures du matin à huit heures du soir.
Les démocrates du ward sont instamment priés de se conformer à cette résolution.
CLÉMENT RAMOS, Président du Comité exécutif.
29 juil au 17 août—

Remerciements.—Salle du Vigilant Steam Fire Co. No. 3.—Nlle-Orléans, 8 août 1874.
AUJOURD'HUI à la réunion mensuelle régulière, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:
Il est résolu que cette compagnie remercie sincèrement les citoyens d'Ocean Springs des bontés dont ils l'ont comblée lors de sa dernière excursion.
Il est résolu que sa reconnaissance est due particulièrement à MM. Peter White, Anthony Fr. nos, au juge Harry H. Minor, à l'Independence Base Ball Club, aux dames dont l'amabilité a rendu son séjour si agréable, à M. Illing, de Pillings Hall, qui lui a fourni de si copieux et délicieux repas.
Geo. H. Tardy, O. Adams, D. Heyd. } Comité.
9 août—1f.

MUSIQUES ET INSTRUMENTS

Messieurs F. Charpaux & Cie,

9......RUE ROYALE......9

ONT l'honneur d'informer le public de la Nouvelle Orléans qu'à l'ouverture de la saison d'automne, leur stock de musiques, de pianos et de tous autres instruments, sera considérablement augmenté d'objets importés et américains, qu'ils seront à même de remplir aux prix les plus modérés, toutes les demandes que les amateurs et les artistes voudront bien leur faire, pour quelque objet que ce soit appartenant au commerce de la musique. 9 août—

AVIS.

LES personnes autres, que les déposants, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co. ou l'une quelconque de ses succursales, sont priées de les adresser avec preuves à l'appui au bureau des commissaires No 1507 avenue Pennsylvanie, Washington District de Colombie.

Pour les déposants, leurs livrets balancés par les officiers de la compagnie seront, sauf erreurs, des preuves suffisantes pour établir la balance due à chacun. Il est donc de leur intérêt de présenter, le plus tôt possible, aux succursales les plus proches, leurs livrets pour être balancés.

JOHN A. J. CRESWELL,
ROBERT PURVIS,
R. H. T. LEIPOLD,
Commissaires.
8 août—

Demande de Cuisinière.

ON demande une cuisinière bien recommandée. S'adresser au No 181 rue de l'Esplanade.
8août—2f

MARCHANDISES SÈCHES.

Marchandises Sèches!

Achetées à la Vente du shérif, de New-York.
Au Magasin de

DANZIGER,

No 266, rue du Canal, entre les rues Dauphine et Burgundy,
—ET—
Nos 166 et 168, de la rue Royale, coin St-Philippe.

Venez les voir!
Nous avons acheté au comptant, à la vente du shérif de S. Hermann—
[illegible] caisses grenadines à pois, que nous offrirons à un bon marché extraordinaire—seulement 5 cts. la yarde.
[illegible] caisses tussore [illegible] un magnifique article [illegible] robes de voyage, valant primitivement 35 cts, nous les vendrons à seulement 5 cts. la yarde [illegible].
[illegible] à 15 cts. la yarde, valant 25 cts.
[illegible] caisses véritables mousseline [illegible] à 20 cts la yarde, valant 75 cts.
[illegible] caisses toile [illegible] par pièces de 24 yardes, à $2 la pièce.
[illegible]
[illegible] caisses rubans à ceintures, nuances élégantes, valant 75 cts, [illegible] à seulement 25 cts [illegible], et 50 cts la yarde.
—ET—
1 caisse tweed à 12½ cts, valant 25 cts.
Nous avons également un stock (mieux assorti que d'habitude) bonneterie, étoffes à robes, corsets, articles de ménage, gants, étoffes de deuil, bonnets, articles de fonds &c., &c., &c.
A très bas prix pour du comptant.
Venez profiter de cette occasion [illegible]
Au magasin de DANZIGER,
Nos 266 de la rue du Canal,
166 et 168 de la rue Royale.
9 août—

Marchés Extraordinaires dans les Marchandises Sèches.

J. TURCOTTE

158......Rue du Canal......158
(Bâtisse Touro, près Baronne)

OFFRIRA, cette semaine, des marchés extraordinaires dans les marchandises sèches. Tous les articles seront vendus AU DESSOUS DU PRIX COUTANT.
9 août—1f

Fruits de la Californie.

Il vient d'être reçu,
Au Magasin de fruits, Magasin bleu,
AU COIN DES RUES CAMP ET CANAL
Des Fruits de la Californie.

J'AI en ce moment, un grand assortiment de DÉLICIEUX fruits qui, dans le rapport de la qualité et de la modicité des prix, ne le cèdent [illegible] à ceux du marché de la Nlle-Orléans.
MON STOCK EST TOUJOURS FRAIS.
On trouvera, en fait de fruits de la saison, des figues, des raisins, des pêches, des ananas, [illegible] des prunes, &c.
Spécialité de THÉS DE PREMIER CHOIX importés directement, et vendus à cinquante cents et au-dessus.
J. M. NORICE,
Au coin des rues Camp et Canal.
9 août—6f PP

ASBURY,

A transféré son stock de mercerie, rubans et articles de fantaisie au No 98 rue Royale.
Ayant ainsi [illegible] les dépenses il peut vendre à meilleur marché qu'auparavant.
Il invite ses amis et pratiques à venir le voir.
ASBURY,
98 rue Royale,
8août—3f entre Conti et St-Louis.

Université Washington et Lee,

En Virginie.
Président—G. W. C. LEE.

SECONDÉ par un corps de professeurs habiles. Les élèves y font, outre les études ordinaires, un cours complet de génie et de droit.
La session [illegible] commence le 10 septembre 1874.
Pour plus de renseignements ou pour les catalogues, s'adresser à
WM. DODD, Clerk of Faculty, Lexington, Virginie.
Ou à T. L. BARTLETTE, 128 rue de la Commune, Nlle-Orléans, Lne.
9 août—1f

Dessin linéaire.

UN professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire soit dans une école soit dans les familles, à des conditions modérées. S'adresser par lettre à "professeur de dessin" au bureau de l'Abeille. 8août—

$20 de récompense

SERONT données à la personne qui fera retrouver les objets suivants:
[illegible]
J. MARTIN, [illegible] rue Prieur.

Demande d'une Nourrice.

ON demande une NOURRICE, sans enfant, au numéro 190, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourbon. 7 août—2f

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.
Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs [illegible] des ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président,
11 juin—1an L. BRETON.

BARNETT & CAMMACK,

COURTIERS,
23......RUE CARONDELET......23
Achètent et vendent:
BONDS, ACTIONS, GAGES,
Valeurs de Ville et d'Etat.
Argent prêté sur garantie.
Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.
Négociations d'hypothèques.
28 juil—1an

$10,000 de récompense

A LA PERSONNE, homme ou femme, qui ne trouvera pas ce qu'il lui faut en fait de machines à coudre au Dépôt de Machines à coudre de Gregg. Ces machines se louent à raison de $1 par semaine, et le montant du loyer est affecté au prix d'achat de toute machine que l'on pourra plus tard choisir. Les meilleurs accessoires, le fil, l'huile et les aiguilles pour toute espèce de machines, à vendre à meilleur marché que dans aucun autre établissement de la ville. Réparation de toute espèce de machines. Vieilles machines prises en échange. Venez examiner vous-mêmes, ou adressez-nous un mot pour que nous passions chez vous.
GREGG'S STEAMBOAT SEWING Machine Depot, 4 Bourgogne, près Canal.
31 juin—3 m

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No 138 de la rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elles ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1871 et la médaille en argent en 1872.
avril—1an

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. H. Girardey, où les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 8 août—1an

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61......RUE TCHOUPITOULAS......61
NOUVELLE-ORLÉANS.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Smither.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un dépôt de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. P. LAVILLEBEUVRE,
Marchand et Commissionnaire,
No. 18 rue Union.

UNE BOITE

Donne une guérison parfaite
DE
LA FIEVRE EN FRISSON.
Un préservatif infaillible
DE LA
FIÈVRE EN FRISSON.
PAS DE QUININE! PAS DE MERCURE! PAS D'ARSENIC!

Les PILULES du Dr BELLAMY

C'est un NOUVEAU TRAITEMENT DE LA FIÈVRE EN FRISSON. [illegible] chasse la maladie du système.

1. Il ne faut pas prendre les autres médicaments en même temps, mais les Pilules "Bellamy" se prennent [illegible]. Prises une fois par semaine pendant la saison des fièvres en frisson, elles PRÉVIENNENT UNE ATTAQUE—ce qui [illegible] une résidence dans les districts les plus infectés.

2. La pilule "Bellamy" est également un remède souverain dans tous les cas de FIÈVRE INTERMITTENTE, de FIÈVRE RÉMITTENTE et de FIÈVRE TYPHOÏDE; dans tous les cas de MIGRAINE, D'INDIGESTION et de MALADIES DE FOIE.

3. Après que tous les remèdes auront été employés en vain, après que vous aurez perdu tout espoir, tentez un dernier effort; procurez-vous une boîte des Pilules Bellamy. Le propriétaire vous garantit une guérison parfaite.

Voici, à l'appui de cette assertion, la lettre suivante, dans laquelle il est question de la guérison extraordinaire du professeur Lawrence, principal des Ecoles d'Elocution de New York et de Philadelphie. Le professeur s'y exprime ainsi:

"Il y a dix ans, pendant un séjour au New Jersey, j'eus une violente fièvre en frisson. [illegible]

"P. LAWRENCE,
"AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEW-YORK
"5 West 14th Street."

Enfin, le propriétaire déclare qu'il garantit de guérir tous les cas de fièvre en frisson. [illegible]

Prix, Une Piastre la boîte.

On les trouve chez tous les Pharmaciens des Etats et des Territoires.
Le propriétaire les expédiera par la poste en recevant le montant.

PHILIP LAWRENCE,
PROPRIÉTAIRE,
23 Bay Street, New-York.

Avis aux contribuables

Bureau du Board d'Assesseurs de l'Etat,
[illegible]
Nlle-Orléans, 1er Août 1874.

AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nlle-Orléans que les assessements de l'Etat pour l'année 1874 sont achevés et que les registres [illegible] de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, jusqu'au 31 août 1874, afin que les erreurs puissent être rectifiées.
WILLIAM H. DECKER,
Président du Board d'Assesseurs d'Etat.
N. B.—Les contribuables sont priés d'apporter leurs reçus de l'année dernière [illegible] le district et l'îlet.
WILLIAM H. DECKER.
1août—1m

Avis.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1874.
NOUS payerons encore, aux conditions les plus libérales, les taxes arriérées de la ville.
E. H. LEVY & Co.
Au No. 126 de la rue Gravier.

Réouverture

de l'ancienne Ecurie de Chevaux Labarde, au No. 88, à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine.
Appartenant aujourd'hui à M. E. Berand.

L'OUVERTURE de cet établissement aura lieu vers le 1er août. Les personnes qui voudraient placer leurs voitures ainsi que leurs chevaux, devront s'adresser à M. E. Berand, sur les lieux.
Prix modérés. 21 juillet—1m

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Arbre Condurango pour le foie; du tonique à la Salsepareille du Bonne Plant, &c; agents pour la vente de [illegible] Uterine Supporter, du Dr. L. A. [illegible].—Bureau et dépôt, No 1 de la rue du Magasin, coin Canal. 10 avril—1an

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

DÉSIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riches et ordinaires, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux, Etoffes pour meubles, tentures et étoffes et Papier peints, le tout au-dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissiers trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage, établis et machine à moulure.
23mai—3m MVD.—PP

Il n'y a pas de visage humain avec de belles dents.

Dr EUGÈNE E. BOUCHON, Encoignure Bienville et Royale.
A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il a transporté ses office et domicile, à l'encoignure Royale et Bienville, qu'a occupé pendant de longues années le Dr. Duperron. Fils de feu Dr E. Bouchon dentiste, il espère que ceux qui ont connu et apprécié son père, voudront bien lui continuer la même bienveillance. Il se recommande, d'ailleurs, d'un diplôme qu'il possède depuis trois ans qu'il exerce.
27 juin—3 mois.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 2, rue Remparts, Encoignure Canal.
A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les râteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux râteliers [illegible].
Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril—

A la Renommée des Sirops.

72......Decatur......72
NOUVELLE-ORLÉANS.
Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.
GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE,
ANANAS,
SALSEPAREILLE
VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

Changement de Domicile.

L'ANCIENNE maison A. Périer a transféré son magasin de PIANOS du No 36, rue Royale, aux Nos 250 et 252, de la même rue. Mme Périer profite de cette occasion pour annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle a toujours en magasin et à vendre des PIANOS Pleyel, Thibout et Wolter et des HARMONIUMS de Debain, de Paris. Elle loue aussi des pianos de seconde main et fait exécuter les réparations aux prix les plus modérés.
28 juillet—3m.Ma.J.D.

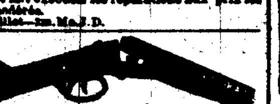

Avis aux amateurs de chasse.

MR JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau spécimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités [illegible]: Breech Loading, Lefaucheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines [illegible] et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et des Capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de 20 à 25 au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes.
3 mai—3 mois.

Hôtels, Restaurants, &c.

L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874
C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on trouve les VÉRITABLES BAINS DE MER.
Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bonner, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à M. M. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.
S. MARGOT Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de rouvrir son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le confort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,

12 et 16......RUE ROYALE......
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par V. LAUBENNE, sous le titre ci-dessus, au No 122 de la rue de Chartres.—Pension à $6 par semaine; chambres meublées et non meublées.—Lits à la nuit, 50 c. à $1.—Bains à discrétion—Les repas, de 6 à 8 h. et de 6 à 9 h. à raison de 50 c. pour les non pensionnaires.—SOIRÉES MUSICALES trois fois par semaine.—Bon air, bon service et bonne société. BAIN GRATUIT.
1er août—6m Ma J. D.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

ASSOCIATION OF LOUISIANA.
SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 juillet 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès	$64,306 23
Montant reçu, intérêt et dividendes	2,167 46
Montant au crédit des profits et pertes	21,130 65
	[illegible]
Montant payé sur le décès	$46,400 00
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires	10,679 [illegible]
	[illegible]
PASSIF.	
Polices Classe "A."	$6,582 35
Polices Classe "B."	4,376 27—$10,958 62
ACTIF.	
En caisse	$3,396 36
Décès payés "non réclamé,"	4,301 00
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,440 00
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,226 25
Banque d'Amérique	4,310 00
Banque Nationale Mutuelle	5,000 00
Dû sur assessements en voie de recouvrement	[illegible]
Meubles de Bureau	[illegible]
Billets à recevoir	1,300 00
	[illegible]

I. N. MARKS, Président.
L. A. FOURNET, Trésorier.
2 août et 9 août.

AUX personnes qui font des Excursions.

Pour Biloxi, aller et retour. Changement de prix.
DES billets d'excursion du dimanche sur le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, pour Biloxi, aller et retour, seront vendus, à dater d'aujourd'hui, à TROIS PIASTRES ($3.00), y compris le dîner [illegible]. On peut en acheter à la gare, rue du Canal, ou au coin des rues Camp et Commune.
URBAIN RAMBEAU, Propriétaire de l'hôtel Shady Grove.
Nlle-Orléans, 7 juillet 1874.

A. Billet & Co.,

FONT savoir au public qu'ils ACHÈTENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à eux. [illegible]

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.
No. 20 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président,
M. HENNEN, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. [illegible]
Tous les dépôts sont payables sur demande. 1er mars—1 an

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 48 rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto Sherry, huiles d'olives.
Avances libérales, sur consignations, à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Cie. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Anchor.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1858, 1865, 1866, 1868, 1866 et S. O. P.
Vins Rouges de [illegible].

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 72 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 12 rue Dumaine.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

RÉCLAMATIONS.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis.
No. 33 de la rue Carondelet, N.O.
Boîte 2327 du bureau de la poste.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 AOUT.—CLASSE No 187

16 31 36 66 21 75 78 73 45 65 19 4 36

[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope.

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN AVRIL 1857.
Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé	[illegible]
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS	[illegible]
Actif	[illegible]

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de rivière et de Marine [illegible]
H. PEYCHAUD, Président,
JNO. L. ADAMS, Vice-Président.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).
Assure contre les Risques de Feu, de Rivière et de Marine.
S. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président
E. GRANGER, Secrétaire.
Comité de Finances: [illegible]
Directeurs: [illegible]

[illegible]
Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1874.
LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible]:
A. SOCOLA, JOS. DAVIS,
E. JAUFROID, C. W. DUNBAR,
M. DERWIN, J. J. REISS,
N. A. LLAMBIAS, J. M. GOURDAIN.
S. M. DAVIS, Président,
[illegible], Caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

[illegible]
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, George Jonas, Thomas A. Adams, Thos. Allen Clarke, Chas. J. Leeds, [illegible]
L. F. GENERES, Président.
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

Louisiana Savings Bank AND Safe Deposit Company.

Au No. 31 de la rue du Camp.
CAPITAL......$500,000
E. C. PALMER, Président,
JAS. JACKSON, Vice-président.
DIRECTEURS:
ED. CONERY, FRED. WING, J. M. KELLER, DAVID WALLACE, JAS. JACKSON, E. C. PALMER. [illegible]
Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. [illegible]
JOHN G. WALTON, Caissier.

Avis.

LE DOCTEUR [illegible] informe ses clients qu'à partir de ce jour, ses consultations auront lieu [illegible].

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ÉTABLI EN 1845.)

Actif	[illegible]
Revenu Annuel au delà de	[illegible]

PUREMENT MUTUELLE.
Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est payé aux détenteurs de polices.
TOUTES LES POLICES SONT [illegible]. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes ou à l'augmentation de l'assurance.
Des polices sont émises pour la protection spéciale des
FEMMES ET DES ENFANTS
Des polices sont émises pour garantir le paiement de dettes; [illegible] des POLICES TONTINE [illegible] sécurité de l'assurance sur la Vie avec les plus grands avantages de l'épargne.
Les personnes qui désirent une assurance sur la Vie, sûre et garantie, [illegible] dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux:

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,
44......RUE CARONDELET......44
Cette Compagnie a payé [illegible]
DIRECTION LOCALE.
Chas. Briggs, E. F. Mioton, Thos. A. Adams, Chas. Cavaroc, L. B. Cain, Geo. Foerster, T. J. Semmes, J. G. Walton, [illegible]
MÉDECINS EXAMINATEURS.
D. C. Holliday, M. D. [illegible] M. D.
Chs. Turpin M. D.

Consulat de France.

[illegible]
B
Berthel Louis [illegible]
[illegible]
Boivin Pierre
Brunet Jean Pierre
Burthel Jean Jacques
C
[illegible]
D
[illegible]
E
Estebenet Jean
F
Fontaine Joseph
Fournier Elie Pierre
[illegible]
G
Girard Agathe (Mlle)
Godin J A
H
Hélias Jean
Hurel Pierre
J
[illegible]
L
Lepage Edouard [illegible]
Laval Jean-Baptiste
[illegible]

Sont également invités à se présenter à ce Consulat, tous Français [illegible]

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours [illegible].
5 août

Boulangerie à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa boulangerie, connue sous le nom de [illegible], avec deux charrettes, chevaux et [illegible]; le tout en parfait état, ayant une nombreuse clientèle [illegible].
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux [illegible]
Rue Dryades [illegible]

F. SUAREZ......MANUEL SUAREZ

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de
F. SUAREZ & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS.
[illegible]
Prompte exécution des commandes.